



FEDERATION FRANCAISE DU SPORT BOULES

COMITE BOULISTE DEPARTEMENTAL DE L'HERAULT



Président : M. Guy Vignal  
Avenue Maurice Planès - 34000 MONTPELLIER  
06 87 89 75 06 04-34-00-53-54 cbdherault@neuf.fr

## Réunion des membres du Comité directeur jeudi 12 septembre 2024 à 18h30 boulodrome de Lunas

La réunion est présidée par monsieur Guy VIGNAL, Président du C.B.D.H. Quatre membres sont absents excusés et trois sont absents.

Cette réunion est la dernière de ses mandatures avant l'assemblée générale électorale du 4 octobre 2024.

### Ordre du jour :

#### *AG électorale du 4 octobre à Valras*

Le comité actuel est composé de 23 membres et il y a 19 candidatures pour le prochain mandat (liste envoyée précédemment par mail et jointe au présent compte-rendu). Les statuts du CBD prévoyant de 6 à 23 membres, tous les candidats devraient être élus.

Le nombre de voix pour chaque Président d'AS est de 1 voix pour 10 licencié(e)s.

Dans les ESB, seul le Bassin de Thau change de Président avec Oscar SACILOTTO qui a été élu pour remplacer Robert IZOIRD.

#### *Avenir boulistique de Guy*

Guy remercie tous les membres du comité pour le travail effectué tout au long de ses mandatures.

S'il est réélu, il restera Président de l'ESB de Montpellier

Il est actuellement Président du PADB Méditerranée (élu au mois de juin 2024). Ce PADB regroupe les 4 départements suivants : AUDE, GARD, HERAULT et PYRENEES ORIENTALES et a pour fonction principale d'organiser les championnats régionaux et les concours dédiés M3. Il est demandé à cette occasion de faire la réunion des capitaines d'équipes plus tôt, c'est-à-dire fin juillet (elle aura lieu cette année le 29 septembre 2024).

Guy est également vice-président de droit à la Ligue Occitanie

Il compte aussi reprendre la compétition bouliste.

## *Bilan financier*

Le bilan est présenté par Jean Ollier, trésorier, qui se représente pour la prochaine mandature afin d'assurer la continuité de la gestion de la trésorerie

Actuellement c'est Patrick CATHALA qui s'occupe de la création des licences 2024/2025 avec l'aide de Jean qui n'intervient plus que pour les opérations de mutation. Par la suite, Jean gèrera exclusivement la trésorerie.

Le nombre de licences créées à ce jour est de 718. En 2023/2024 870 licences avaient été éditées.

Une nouvelle AS a été créée, il s'agit de la Boule Joyeuse Graissessacoise.

Cinq AS n'ont pas fait leur demande de licences : Boule émaillée Béziers, Lansargues, Lantissargues, Mons la Trivalle et Villeneuve les Béziers.

Trois AS n'ont pas encore réglé le solde de leur facturation 2023/2024 : Boule émaillée Béziers, Palavas et Villeneuve les Béziers.

Le prix des licences reste inchangé.

Il n'y aura plus besoin du visa médical, sauf pour les sportifs et les jeunes.

Les engagements aux fédéraux seront facturés 10€ par personne (exemple : double à 3 joueurs = 30€).

Devant la recrudescence de pertes de licences, à partir de la saison prochaine, chaque duplicata de licence sera facturé 20€.

La situation de la trésorerie est la suivante :

- Résultat provisoire 2023/2024 = + 1 566 €
- Solde prévisionnel fin 2023/2024 = 31 130 €

## *Intervention de Patrick CATHALA*

D'après les statuts du CBD, Patrick pourra grossir son équipe en cooptant jusqu'à 5 membres supplémentaires s'il le juge nécessaire.

Il mettra tout en œuvre pour promouvoir le sport boules chez les féminines et augmenter le nombre d'arbitres dans l'Hérault avec l'aide de son équipe.

Il souhaite renforcer l'initiation et le perfectionnement des licencié(e)s.

## *Pas de questions diverses*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h. Elle est suivie d'un repas pris dans le boulodrome de Lunas.

Le président du CBDH  
Guy Vignal